

Bulletin d'histoire politique

Le Québec et l'Armée, de la Conquête à la Crise de 1970 (et quelques autres sujets)

Yves Tremblay



Volume 12, numéro 1, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060657ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060657ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tremblay, Y. (2003). Le Québec et l'Armée, de la Conquête à la Crise de 1970 (et quelques autres sujets). *Bulletin d'histoire politique*, 12(1), 143–153.
<https://doi.org/10.7202/1060657ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Chronique d'histoire militaire

Le Québec et l'Armée, de la Conquête à la Crise de 1970 (et quelques autres sujets)

YVES TREMBLAY

historien

Défense nationale du Canada

À l'approche du trente-cinquième anniversaire de la crise de 1970, les curieux pourraient se mettre sous la dent des documents des Forces canadiennes (FC) auxquels on s'intéresse trop peu. On n'y trouvera pas de grands secrets ni de grands complots anti-québécois, seulement des éléments épars sur la façon dont les militaires canadiens envisageaient la « subversion felquiste » ou la « menace sécessionniste », et la manière peu spectaculaire dont ils ont rempli leur mission avant, pendant et après les événements d'octobre.

Hormis les souvenirs des protagonistes et l'histoire du FLQ, les auteurs québécois ne se sont pas penchés sur le rôle des forces qui leur ont été opposées, polices et armée. Les techniques militaires qu'un groupement subversif sérieux aurait dû s'acharner à comprendre et, encore plus, la nécessité de se renseigner sur les forces de l'ennemi si l'on veut connaître ses faiblesses et savoir où frapper, n'ont vraiment jamais captivé les milieux sensibles à l'action radicale. Quelques incursions malhabiles ici et là de felquistes inexpérimentés, souvent inspirés par l'héritage guévariste, sont à peu près tout ce qui survit de cette époque.

Après l'échec de l'aventure, on s'est évidemment intéressé à l'histoire du mouvement du point de vue des acteurs, notamment Louis Fournier, dont le livre domine toujours cette historiographie, mais quant à en apprendre plus

sur l'«ennemi» le bilan est mince. Deux commissions d'enquête, l'une fédérale, l'autre à l'initiative du Québec, ont longtemps fourni aux journalistes pâtures à commentaires. L'intérêt s'est ensuite affadi et l'ouverture progressive des archives fédérales sur le sujet ne l'a guère ranimé. Ainsi, à notre connaissance, le seul chercheur à s'être intéressé à la planification antiterroriste de l'armée canadienne du début des années soixante au début des années 1970 est un anglophone de l'Ontario, l'historien Sean Maloney¹. Pourtant, des documents sur cette question sont accessibles au public depuis plusieurs années. D'autres, encore tenus sous le sceau du secret, peuvent souvent être consultés lorsque le chercheur profite de la loi fédérale d'accès à l'information. Grâce à cette loi, Maloney a pu lire des analyses du service de sécurité de la GRC soumises au cabinet à l'été 1970. On y prévenait le cabinet Trudeau que le FLQ, sans doute parce qu'il manquait de structures, voyaient certaines de ces cellules naître « par une sorte de génération spontanée » qui, au besoin et selon les circonstances, « apparaissaient et agissaient de manière imprévisible »².

À vrai dire, les secrets policiers sont plus jalousement gardés que ceux de l'armée. En fait, l'armée a joué un rôle supplétif et complémentaire au travail des policiers : maintien de l'ordre (surtout par la garde de points « stratégiques »), soutien technique ou logistique et renforts pour des opérations (ce dernier point ne s'est jamais concrétisé). Malgré la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, la collecte des informations est demeurée du ressort des services de police. Les services de renseignements militaires (*intelligence* en parler outaouais) ne préparaient que des évaluations (des synthèses suivies de recommandations) de la « menace » pour usage interne. Tout ceci relève de la routine dans une organisation militaire. Chaque unité d'une armée, du bataillon jusqu'au quartier général de la Défense, a quelques-uns de ses officiers qui rassemblent et analysent les menaces aux fins de préparer les opérations. À plusieurs égards, cette activité ressemble aux revues de presse qui sont préparées dans les officines gouvernementales.

Comment une armée collecte-t-elle les renseignements (dans le sens limité défini au paragraphe précédent) ? En temps de paix, cela se fait essentiellement par la lecture de tout matériel publié et pertinent (rappelez-vous le film *Les trois jours du condor*), par l'interception des communications électroniques et par l'interprétation des renseignements obtenus par le biais d'avions ou de satellites espions (imagerie conventionnelle ou radar, etc.). En temps de guerre, s'y ajoutent l'analyse des artefacts capturés (pour déterminer l'ordre de bataille de l'adversaire et évaluer sa technologie) et l'interrogatoire des prisonniers. Pas un travail de James Bond, admettons-le.

Il va de soi que la masse de données (accessibles ou inaccessibles pour raison de sécurité nationale) est conservée aux Archives nationales du Canada.

Les archives militaires qu'on y trouve (RG 24) contiennent des informations sur les préparatifs de l'armée dans les mois et les années qui précèdent la crise de 1970. Les activités felquistes avaient conduit les états-majors à planifier le genre d'aide au pouvoir civil (euphémisme anglo-saxon pour tout ce qui concerne le soutien aux autorités civiles en territoire national en temps de paix, du secours en cas d'inondation ou de verglas au soutien des forces policières) que l'armée pourrait offrir aux dirigeants politiques en cas de crise majeure.

Beaucoup d'évaluations de cette époque font sourire aujourd'hui, la force du FLQ étant systématiquement surévaluée. Mais comme les militaires ont pour habitude de planifier pour le pire (*worst case scenario*), cela n'aurait pas changé grand chose qu'il y ait eu 10 plutôt que 1000 felquistes actifs à un moment donné (pour les policiers, il en va autrement).

Les chercheurs civils doivent se rappeler que les militaires ont quatre défauts graves. Ils portent un uniforme et coupent leurs cheveux courts, ils raffolent des acronymes et des noms de code. Passons sur les deux premiers. Les noms de code ont leur importance, car s'est souvent sous ces noms que sont indexés les documents militaires. Donnons quelques exemples. À l'automne 1969, la police de Montréal se met en grève, victime de l'agitation ouvrière fomentée par le FLQ (selon les analystes militaires de l'époque). Or, un plan de contingence (antérieur à 1969) prévoit qu'en cas de crise civile, un bataillon d'infanterie de Valcartier pourrait assurer l'ordre à Montréal. Le 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment est ainsi déployé en périphérie de Montréal à cette occasion, l'opération « Pegasus » pour les militaires. En octobre 1970, l'assistance aux autorités civiles à l'intérieur du territoire québécois porte le nom d'opération « Essay » ou « Essai », tandis que la sécurité des installations et des personnalités fédérales à Ottawa se dissimule sous le vocable « Ginger ».

Les documents affublés de ces étranges appellations sont-ils réellement accessibles? Un coup de sonde effectué avec le moteur de recherche des Archives nationales du Canada donne des résultats peu reluisants. Plus de trente ans après les événements, les ANC ne semblent pas avoir trouvé le moyen de laisser les citoyens découvrir les secrets de leur gouvernement. Par exemple, en tapant « ESSAY and OPERATIO », on obtient une liste de seulement 19 dossiers. Tous demeurent classifiés. « FLQ » donne un résultat à peine meilleur: des onze (seulement) dossiers du gouvernement fédéral indexés sous ce mot clé, quatre sont toujours inaccessibles (un dossier de contre-espionnage, deux dossiers sur les activités du FLQ dans la région de Québec et un de l'Immigration). Ceux-ci qui sont accessibles viennent de Radio-Canada et du Conseil privé. Deux autres dossiers sur l'opération

«Ginger» sont toujours secrets, mais celui sur le paiement des troupes fédérales envoyées au Québec pendant la crise d'Octobre est accessible.

Étrangement, le ministère de la Défense a moins de secrets que les Archives nationales du Canada. Un relevé récent (mars 2003) des documents relatifs à Octobre 1970 fait par la Direction Histoire et patrimoine donne une liste de vingt dossiers. Des dossiers sur les opérations « Essay » et « Ginger » s'y trouvent et sont accessibles au public. En fait, un seul dossier est toujours tenu secret et il concerne des évaluations (ou autres pièces) déposées au comité conjoint du renseignement de l'état-major général de la Défense nationale. Toutefois, à notre connaissance, aucun chercheur n'a tenté d'obtenir accès à ce dossier via la Loi d'accès à l'information.

Comme le montre l'article de Maloney, il est une autre source capitale qu'il ne faut pas négliger pour comprendre l'attitude des Forces canadiennes vis-à-vis la montée du nationalisme québécois et des mouvements radicaux des années 1960: les articles et rapports produits par les militaires et publiés par le ministère de la Défense. Bien qu'on ne trouve pas ces publications dans les bibliothèques publiques, ces travaux d'analyse et de prospective ne font que rarement l'objet de restriction à la consultation. Il suffit de demander aux instances compétentes pour obtenir un exemplaire ou une photocopie. Ces articles et rapports en disent souvent bien plus sur les activités anti-subversives des militaires que des mètres linéaires de documents d'archives.

Les amateurs de scandales devraient toutefois s'abstenir, car les pièces juteuses sont rares dans les archives militaires. Les renseignements utilisés sont ceux que les services policiers ont bien voulu communiquer et ceux que la collecte de pièces publiques provenant des milieux surveillés a procuré. Quant aux plans préparés, ils sont du genre « plan de contingence », c'est-à-dire qu'ils ne sont qu'une hypothèse de travail (parfois très détaillée, il est vrai) au cas où les autorités civiles feraient appel à l'aide de l'armée.

PARUTIONS RÉCENTES

Dans nos chroniques antérieures, nous avons tenté de sensibiliser les chercheurs québécois aux problèmes militaires en espérant susciter un intérêt plus grand pour la question. L'intérêt limité qu'ont les Québécois pour le sujet trouve sans doute ses origines dans un désintérêt culturel. En effet, le Canada anglais a longtemps pu se reposer sur l'héritage britannique alors que le Québec était coupé de celui qui était naturellement le sien; si l'anglophone s'est bâti une culture militaire propre en empruntant aux Britanniques avant de se tourner vers le modèle américain, le francophone avait peu de référence « nationale » pour s'en construire une. Il faut ajouter qu'une

ségrégation certaine a assuré que l'armée canadienne serait massivement anglophone jusque dans les années 1970. Bien entendu, avec le temps, les Forces canadiennes ont fini par adopter une attitude moins hostile au fait français, mais c'est généralement à contrecœur, lorsque les circonstances les y obligeaient (crises des effectifs dans l'infanterie durant les deux guerres mondiales par exemple) ou lorsque les élus les y contraignaient (la montée du French Power à Ottawa notamment). La Crise de 1970 a sans doute bien servi les francophones à cet égard, les Forces canadiennes ayant un intérêt politique certain à intégrer la « différence canadienne-française ».

Un livre récent fournit une hypothèse intéressante quant au « décrochement » des Québécois par rapport à leur héritage militaire. Dans *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la Conquête* (Montréal, Athéna éditions, 2002, 202 p.) Roch Legault montre d'abord qu'on ne peut dater de 1760 la fin d'un rapport actif à l'armée chez les Canadiens. Certes, les militaires réguliers français quittent et les Canadiens qui faisaient carrière dans les troupes de la Marine voient leurs carrières interrompues. Ce n'est pas dans la milice paroissiale que la tradition se poursuit non plus ; ces « levées » occasionnelles pour des périodes brèves ne constituent pas véritablement une classe militaire. C'est plutôt dans les corps auxiliaires mobilisés à l'occasion de certaines crises entre 1763 et 1812 (soulèvement de Pontiac, crise de l'Indépendance américaine, Voltigeurs Canadiens, Canadian Fencibles, milice d'élite incorporée, toutes unités de volontaires relativement bien organisées et entraînées si on les compare à la milice paroissiale), qu'un certain nombre de Canadiens poursuivent des carrières militaires. Aux côtés des réguliers britanniques, jamais très nombreux, ce sont eux qui assurent la défense du territoire. Inséparable de l'histoire de ces corps auxiliaires est l'histoire de familles qui les encadrent de père en fils, d'où l'approche prosopographique généralement utilisée par Legault. On pense ici aux Saint-Ours, Duchesnay, Salaberry, etc.

Cependant, de par leur nature même, ces corps manquent de permanence et l'autorité coloniale britannique ne voit pas l'intérêt de les maintenir en dehors des périodes de crise. Après tout, il s'agit de catholiques parlant français dont la loyauté à la couronne britannique paraîtra toujours douteuse. Par ailleurs, le lien entre gouvernement et armée, qu'incarnait le gouverneur général au temps de la Nouvelle-France, n'existe plus. Le clergé canadien n'a plus de participation directe aux activités militaires (par les missions auprès des Amérindiens et l'éducation des gentilshommes de la colonie notamment) et les coureurs de bois, qui formaient jadis une large fraction des partis de guerre, ne comptent plus. Bref, la société canadienne et sa fraction intéressée par la carrière militaire suivent des routes divergentes. Avec la montée du parti canadien à l'assemblée législative, par lequel

l'élite canadienne s'investit dans le débat politique, le recrutement de jeunes intéressés par une carrière d'officiers se tarit ; le décrochement entre société et armée s'est opéré. Moins qu'un changement soudain, c'est une lente érosion qu'on observe, moins qu'un traumatisme (bien qu'il y ait un peu de cela), ce sont de lents changements structurels (politiques et d'organisation militaire) qui expliquent le divorce entre les Canadiens et l'armée. Si bien qu'au moment des Rébellions de 1837-1838, peu de Canadiens ont des aptitudes militaires, avec les conséquences que l'on sait. Ce décrochement se poursuit jusqu'à nos jours, à peu de choses près.

POPE, Harry, *Leading from the front: the war memoirs of Harry Pope*, Waterloo, Laurier Centre for Military Strategic and Disarmement Studies (Wilfrid Laurier University), 2002, xxiv-48 p.

Harry Pope est méconnu au Québec et il semble que le destin veuille qu'il le reste. Il faut savoir que le manuscrit original de ce livre a été écrit en français et proposé à un éditeur montréalais qui l'a refusé. La description des situations tactiques des petites unités constitue la matière principale de ces mémoires et cela a sans doute motivé le refus de l'éditeur en question.

Pourquoi Pope voulait-il parler tactique en français à des francophones qui l'ignore ? La première raison, je l'ai dit, c'est que Pope est Québécois, élevé au Québec (lorsque les affectations de son père militaire le permettaient), fils d'une mère canadienne-française et d'un père francophile. Il s'enrôle naturellement dans le 22^e Régiment, le régiment canadien-français où la langue de travail est le français. La deuxième, c'est que durant toute sa carrière militaire Pope s'est rendu compte que le manque de préparation tactique est la cause de pertes humaines inutiles. L'officier, en tant qu'instructeur des hommes sous ses ordres, est responsable de leur comportement sur le terrain. Vu dans cette perspective, la focalisation tactique de Pope est un humanisme.

Ceux qui en douteraient n'ont qu'à suivre le parcours de l'individu à partir des années 1950 : inscription au CCF en 1953 (l'homme est toujours officier), un parti de « communistes » suspects dans l'armée, démission controversée en 1959 alors qu'il critique la doctrine officielle d'usage des armes nucléaires, conseiller du NPD fédéral puis chef du NPD Québec dans les années 1960, études d'économie et carrière de professeur d'économie à McGill, un économiste non orthodoxe faut-il préciser, keynésien et favorable à l'intervention de l'État.

Harry Pope mérite mieux que l'ignorance dans laquelle on le tient au Québec.

Le livre peut être commandé directement auprès de l'éditeur (The Laurier Centre for Military Strategic and Disarmement Studies, Wilfrid

Laurier University, Waterloo, Ontario) ou en ligne à l'adresse Internet <www.canadianmilitaryhistory.com>.

UNE NOUVELLE MAISON D'ÉDITION

Une nouvelle maison d'édition québécoise offre aux lecteurs plusieurs titres touchant les domaines militaires et des affaires étrangères. Nous avons signalé le livre de Roch Legault, mais Athéna éditions offre aussi d'autres ouvrages d'intérêt. Au moment où cette maison était en gestation, les versions françaises de deux livres de Bill Rawling (sur l'histoire des services de santé militaire canadien et sur un escadron de sapeurs de la réserve) ont été éditées, mais sans mentionner le nom de la maison d'édition d'Outremont. Paraissent maintenant les titres suivants :

ALLARD, Simone Piché, *Une vie entre diplomatie et compromis (1909-1995)*, Montréal, Athéna éditions, 2002, 155 p. (Mémoire vive)

Madame Piché Allard était l'épouse de l'ancien chef d'état-major canadien, le général Jean-V. Allard. C'est une femme modèle comme on l'entendait dans les années 1950. Ces mémoires ne nous apprennent rien de bien utile. Très décevant.

LÉGARÉ, François, *Terrorisme : peurs et réalités*, Montréal, Athéna éditions, 2002, 151 p. (Sécurité)

L'objectif est de fournir un cadre conceptuel clair pour planifier une réplique aux menaces terroristes, particulièrement celles tablant sur nos peurs des armes de destructions massives (ADM), c'est-à-dire les armes nucléaires, chimiques et bactériologiques. François Légaré utilise une approche de science politique ; il analyse quelques cas pour dresser un modèle analytique dont la finalité pratique est avouée : fournir des données et clarifier les concepts en vue d'élaborer « une stratégie visant à nous prévenir des risques d'attentats » et de « donner les outils pour repérer les groupes à risque » (p.124). Ainsi, la lutte contre ces dangers sera dynamique et efficace plutôt que d'être purement réactive. Une postface sur les événements du 11 septembre 2001 actualise l'étude. Il faut signaler aux lecteurs l'organigramme de la p. 116-117 qui expose l'organisation des services de lutte au terrorisme des États-Unis. C'est effrayant pour le citoyen de constater que presque tous les grands ministères fédéraux américains sont des agences d'espionnage. En même temps, on doit s'interroger sur la capacité des élus et des hauts fonctionnaires américains de s'y retrouver et de gouverner un système aussi byzantin. Rien que le tableau vaut le prix du livre.

LEMBLÉ, Jean, *Incorporé de force dans la Wehrmacht*, Montréal, Athéna éditions, 2002, 238 p. (Mémoire vive)

Paru d'abord en 1962 mais ayant connu une diffusion limitée, c'est le plus original des titres apparaissant au catalogue d'Athéna. Lemblé fait partie de ces milliers de Français (et de centaines de milliers d'Européens) incorporés plus ou moins de force dans la Wehrmacht (l'armée régulière allemande). Lemblé est Alsacien et comme cette province est rattachée au Reich en 1940, c'est en temps qu'« Allemand » qu'il joint les rangs au début de 1944 alors qu'il atteint l'âge militaire (il n'a que 17 ans!). Après une instruction devenue sommaire en cette fin du régime hitlérien, on lui offre de devenir officier (l'armée allemande était vraiment désespérée!). Il refuse parce qu'il ne se sent pas Allemand (raison invouable) et obtient à la place d'être envoyé immédiatement au front (on ne refuse pas cela à un courageux volontaire). Il sert en Pologne contre les Russes, puis est affecté au Danemark dans les derniers jours de guerre, ce qui lui donne la chance de se rendre aux Anglais (beaucoup d'étrangers intégrés aux forces nazies ne sont jamais revenus des camps soviétiques). Bientôt, il fausse compagnie aux Anglais pour rejoindre les forces françaises d'occupation qui l'intègrent immédiatement sous l'uniforme français! Enrôlé par le vaincu, Lemblé sera démobilisé par un des vainqueurs! Ce n'est pas un récit de guerre poignant, mais un témoignage mi-drôle mi-tragique sur la fin du pire drame de l'humanité.

TESSIER, Manon et Jocelyn COULON, *Guide du maintien de la paix : textes, documents et sites*, Montréal, Athéna éditions, 2003, 85 p.

Madame Tessier avait publié en 2001 un guide des ressources Internet sur la maintien de la paix (Athéna éditions, 2001, 85 p.). Il est ici mis à jour et augmenté d'une introduction, d'un historique en deux chapitres de Jocelyn Coulon (très bon), d'une étude de Jean-Christian Cady sur le rôle des Nations Unies au Timor oriental (1999-2002), d'une reproduction de la Charte des Nations Unies, de quelques statistiques, pour finir par le relevé des sites Internet (par Manon Tessier). Si la reproduction de la Charte peut à la rigueur se justifier par la fonction générale de guide, on se demande pourquoi on a y ajouté l'étude de Cady. Pourquoi cette mission plutôt qu'une autre? La plus récente avant la parution du livre? Mince justification.

On peut se renseigner sur Athéna éditions et son catalogue en surfant au <www.athenaeditions.net>.

AUTRES PARUTIONS

L'hiver 2002-2003 offre une récolte abondante de livres d'histoire militaire dont les trois suivants sont à signaler.

BOUGAINVILLE, Louis Antoine de, *Écrits sur le Canada : mémoires, journal, lettres*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2003, 429 p.

La maison d'édition de Québec (oups ! Sillery) republie des textes que le célèbre explorateur avait produits (avant de devenir justement célèbre) à l'occasion de son séjour en Nouvelle-France de 1756 à 1759.

Les beaux revers de couverture rouge laissait espérer une édition confectionnée avec soin. Ce n'est pas le cas. Opportunément, l'éditeur des textes ne signe pas sa présentation. La « biographie » livrée en début d'ouvrage est incomplète — on ne donne même pas l'année du décès de Bougainville — et on escamote toute mise en contexte. Comme le suggère le sous-titre, la première partie réunit les mémoires que Bougainville a adressés au ministère de la Marine peu avant la Conquête. La deuxième, plus de la moitié de l'ouvrage, est le journal détaillé de l'aide de camp de Montcalm. C'est de loin la partie la plus passionnante. Ces deux parties sont une reproduction de l'édition qu'avait faite l'archiviste de la province de Québec en 1923-1924. La dernière partie est un choix de lettres contemporaines des événements, lettres dont les Archives nationales du Québec et du Canada détiennent des reproductions. Il faut déplorer les nombreuses coquilles qui parsèment l'édition. Accordons à l'éditeur qu'il lance un appel à une vraie édition critique ; toutefois, on voit mal comment une autre maison d'édition peut s'investir dans pareil projet peu après le Septentrion. La matière extraordinaire le justifierait amplement.

[GREENHOUS, Brereton], *Le Canada et la Guerre de Corée*, Ottawa et Montréal, ministère de la Défense nationale et Art Global, 2002, 158 p.

Ce livre est le dernier de la série d'ouvrages commémoratifs fruit de la collaboration d'Art Global et de la Défense nationale. Pour une raison inexplicée, les éditeurs ont omis le nom de l'auteur. Heureusement, au terme d'une courte enquête, une source fiable nous a permis d'identifier l'oublié. Il s'agit de Brereton Greenhous, qui n'est pas un inconnu pour les spécialistes d'histoire militaire. Greenhous donne encore une fois la mesure de son grand talent et on se demande bien pourquoi il est privé du crédit qui lui revient. Comme toute la production d'Art Global, un soin particulier a été accordé à l'illustration. Pour les admirateurs de René Lévesque, il ne faut pas manquer les photos de la page 97, surtout celle du bas où l'on voit Lévesque traverser une petite rivière en tenant son magnétophone (modèle 1951) au-dessus de sa tête. Lévesque est aussi longuement cité aux pages 96 et 131. C'est sans doute l'un des meilleurs livres sur le conflit coréen et le seul en français qui soit vraiment utile.

MACLAREN, Roy, *Derrière les lignes ennemies : les agents secrets canadiens durant la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, Lux, 2002, 388 p.

L'édition originale anglaise est parue en 1981. C'est donc avec un retard regrettable que le lecteur de langue française pourra aborder le récit méconnu du travail obscur mais dangereux des agents canadiens opérant derrière

les lignes allemandes et japonaises durant la Seconde Guerre mondiale. Le sujet est passionnant, le style est vivant et la traduction fiable. L'éditeur a bien fait son travail jusque dans le choix d'un papier agréable et d'une maquette élégante (même si les caractères sont petits).

Le seul bémol, c'est que depuis le temps où monsieur MacLaren a conduit ses recherches, bien de l'eau a coulé sous les ponts. Facteur aggravant — ce n'est pas là une critique de Lux qui a bien du mérite de s'intéresser au sujet — trop de temps s'est écoulé entre l'édition originale et la traduction française. Beaucoup de travaux fouillés sur les opérations des services secrets alliés ont été publiés entre-temps, des travaux qui renouvellent la perspective du fait de l'ouverture des archives des services secrets britanniques (pour lesquels travaillaient les Canadiens). D'ailleurs, MacLaren utilise presque exclusivement des sources secondaires. Il faudra que les chercheurs reviennent sur le problème.

MCDONALD R. Arthur, *Les avocats militaires du Canada*, Ottawa, Cabinet du Juge-avocat général, 2002, xi-263 p.

La justice militaire était peu connue du grand public jusqu'aux années 1990 alors qu'éclate l'affaire somalienne (mauvais traitement et assassinat d'un prisonnier et opération malencontreuse ordonnée par la hiérarchie pour détruire les preuves du crime).

Cela n'a pu que renforcer les préjugés des civils. D'ailleurs, l'organisation de la justice militaire laisse songeur. La hiérarchie est à la fois responsable de la discipline (quoique son application quotidienne relève plutôt des sous-officiers), de la poursuite en cas d'infraction, de la défense au besoin, tout en faisant office de juge, sans compter que les Forces canadiennes ont leur propre police pour enquêter sur les délits des militaires et qu'elles ont également leur propre système carcéral ! Comment cela peut-il être juste ? Est-ce adapté au monde d'aujourd'hui ?

Ce n'est pas là le sujet du livre, une monographie sur l'institution, mais on y trouvera du matériel qui alimentera ces questionnements, ce d'autant plus que l'auteur n'évite pas les causes controversées auxquelles son service (car l'auteur est aussi un avocat militaire) a été mêlé. Somme toute, un livre bien fait et qui comble un vide.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Sean MALONEY, « Un simple bruissement de feuille : la stratégie canadienne et la crise du FLQ de 1970 », *Revue militaire canadienne*, vol. 1, no. 2 (été 2000), p. 73-86. L'article a été traduit par les responsables de la revue. Le livre du major général Dan G. LOOMIS (*Not much glory: quelling the F.L.Q.*, Toronto, Deneau, 1985, 199 p.) est décevant. Loomis inscrit la crise de 1970 dans un contexte global de subversion. Son livre

est typique d'une mentalité d'assiégé magnifiant la menace felquiste parce qu'incapable de comprendre la situation québécoise. En plus, à l'époque où Loomis publie, le secret d'État empêche encore de divulguer le contenu des documents originaux. Son livre a peut-être de l'intérêt pour étudier la psychose obsessionnelle régnant dans certains cercles de l'Outaouais, mais pour l'information originale il faut se tourner ailleurs.

2 *Ibid.*, p. 79.